

3EME JOURNEE NATIONALE DE DEVERSEMENT DE PROSPECTUS PUBLICITAIRES

Samedi 11 juin 2005

Dénonçons le scandale de ces 40 kg de prospectus déposés chaque année dans chacune de nos boîtes aux lettres : gaspillage, pollution et envahissement, dont nous payons les coûts de production - dans le prix nos achats - et de traitement des déchets - dans le montant de nos taxes locales.

Parce que nous refusons notamment :

- **Le gaspillage** (d'énergie et des matières premières utilisées pour des prospectus souvent jetés sans même avoir été regardés)
- **La pollution** (accroissement du volume des déchets)
- **Le mépris de notre liberté** (notre refus de la publicité, indiqué par un autocollant apposé sur notre boîte aux lettres, est peu respecté)

Nous demandons aux pouvoirs publics :

- **L'adoption d'une loi** garantissant le respect des autocollants antipublicitaires comme c'est déjà le cas au Portugal, en Allemagne, à Bruxelles...
- **La mise en place d'une taxe obligatoire pour les distributeurs**, leur faisant supporter le coût réel du traitement des déchets engendrés.
- **Un plan national de réduction de ces déchets à la source**, sur le modèle de celui en vigueur à Bruxelles.

Quelques chiffres (Source Ademe) :

- **110 millions d'euros** par an en retraitement des prospectus
- **18 milliards d'imprimés sans adresse** distribués chaque année dans les boîtes aux lettres en France
- **soit 1 million de tonnes de papier**, dont 85% de publicité et 15 % de journaux gratuits.

Si 5 % des Français faisaient le choix de ne plus recevoir d'imprimés publicitaires, ce seraient - entre autres - 400 000 arbres épargnés.

À l'appel de la Brigade Antipub, Chiche !, Résistance à l'Agression Publicitaire, le Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets (CNIID), et de nombreuses autres associations et individus

- NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE, SVP -

3EME JOURNEE NATIONALE DE DEVERSEMENT DE PROSPECTUS PUBLICITAIRES

Samedi 11 juin 2005

Dénonçons le scandale de ces 40 kg de prospectus déposés chaque année dans chacune de nos boîtes aux lettres : gaspillage, pollution et envahissement, dont nous payons les coûts de production - dans le prix nos achats - et de traitement des déchets - dans le montant de nos taxes locales.

Parce que nous refusons notamment :

- **Le gaspillage** (d'énergie et des matières premières utilisées pour des prospectus souvent jetés sans même avoir été regardés)
- **La pollution** (accroissement du volume des déchets)
- **Le mépris de notre liberté** (notre refus de la publicité, indiqué par un autocollant apposé sur notre boîte aux lettres, est peu respecté)

Nous demandons aux pouvoirs publics :

- **L'adoption d'une loi** garantissant le respect des autocollants antipublicitaires comme c'est déjà le cas au Portugal, en Allemagne, à Bruxelles...
- **La mise en place d'une taxe obligatoire pour les distributeurs**, leur faisant supporter le coût réel du traitement des déchets engendrés.
- **Un plan national de réduction de ces déchets à la source**, sur le modèle de celui en vigueur à Bruxelles.

Quelques chiffres (Source Ademe) :

- **110 millions d'euros** par an en retraitement des prospectus
- **18 milliards d'imprimés sans adresse** distribués chaque année dans les boîtes aux lettres en France
- **soit 1 million de tonnes de papier**, dont 85% de publicité et 15 % de journaux gratuits.

Si 5 % des Français faisaient le choix de ne plus recevoir d'imprimés publicitaires, ce seraient - entre autres - 400 000 arbres épargnés.

À l'appel de la Brigade Antipub, Chiche !, Résistance à l'Agression Publicitaire, le Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets (CNIID), et de nombreuses autres associations et individus

- NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE, SVP -

